

Pouvoir d'emprunt—Loi

dépassent sensiblement la croissance du produit national brut. Elles n'y sont pas inférieures, comme le prétend le président du Conseil du Trésor à la Chambre, mais supérieures. On s'est borné à faire passer de la comptabilité du revenu consolidé à la comptabilité des sociétés de la Couronne certaines dépenses qui faisaient partie jusqu'à maintenant des comptes publics, masquant ainsi les véritables courbes de dépenses du gouvernement.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré. Il peut poursuivre uniquement avec le consentement unanime. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

● (2122)

M. S. Victor Railton (Welland): Monsieur l'Orateur, je me sens obligé d'intervenir . . .

M. Breau: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je m'excuse d'interrompre le député de Welland, mais je veux simplement poser une question à Votre Honneur.

[Français]

J'aimerais seulement demander au président à quel stade du débat un député a le droit de recourir à l'article 37(1) du Règlement, lorsqu'il a été mal interprété.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Je crois que je pourrai répondre assez rapidement. Au début, l'honorable député de Calgary-Centre (M. Andre) n'a pas mentionné les paroles citées par l'honorable député de Gloucester (M. Breau). S'il l'a fait, c'est certainement à mon insu, je ne l'ai pas entendu imputer des paroles à l'honorable député ou une citation qui pourrait inviter l'honorable député de Gloucester à dire qu'il avait été mal interprété. L'honorable député de Gloucester s'est alors levé. Il a dit qu'il avait été mal interprété et/ou mal compris. Ceci est un point qu'il pouvait débattre et soulever, mais il fallait certainement donner la chance au président d'entendre ce que le député de Calgary-Centre avait à dire. De plus, je ne pouvais pas, à ce moment-là, accepter la question de privilège, n'ayant pas entendu ce que le député de Calgary-Centre avait à dire. La question de privilège a été posée, et je lui avais dit qu'il n'y avait pas de question de privilège. L'honorable député de Gloucester a la parole.

M. Breau: Monsieur le président, j'admets que vous avez raison au sujet de ce que vous avez entendu ou non, toutefois, le député avait clairement donné une interprétation à mes remarques, moi je l'ai entendu clairement et je pense que même lui-même admettrait qu'il l'a fait. Je peux comprendre que le président ne l'a peut-être pas compris ou pas entendu, mais moi je veux tout simplement vous dire que j'ai entendu le député de Calgary-Centre mal interpréter et très mal interpréter la position que j'ai énoncée dans mon discours sur une certaine question.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): On ne peut certainement pas poser la question de privilège pour citer les interprétations d'une position prise ou de ce que l'on voulait dire, mais seulement si on cite les paroles que quelqu'un a dites et qui sont mal interprétées. On peut certainement les corriger en posant la question de privilège, mais je dois dire que je n'avais

[M. Andre.]

pas entendu le député de Calgary-Centre citer des paroles qu'il avait dites et dire . . .

[Traduction]

. . . le député de Gloucester a dit ceci, cela, et je cite. J'ai pensé qu'il n'y avait pas matière à soulever la question de privilège, et c'est ainsi que j'en ai décidé.

Le député de Welland.

M. Railton: Monsieur l'Orateur, je veux simplement prendre la parole pour dire que je digère difficilement certaines des observations qui ont été faites ce soir . . .

Une voix: Vite, un médecin!

M. Railton: J'ai tous les comprimés qu'il me faut en cas de simple indigestion, mais il me faudrait des médicaments bien spéciaux pour atténuer la nausée que me donnent les propos irréflechis tenus par les députés d'en face. Les accusations d'irresponsabilité portées contre le gouvernement sont absolument grotesques. Je pense que certains de nos vis-à-vis devraient se rappeler ce que Gordon Sinclair, ce bon vieux batailleur, a dit il y a un an, soit que notre chef est l'homme le plus calomnié au Canada, et qu'il en avait assez de toutes ces accusations portées contre le premier ministre par des gens à l'esprit étroit. Et il en est de ceux-là de l'autre côté. Je pense que le débat de ce soir pousse un peu trop loin.

En octobre et un peu après nous étions saisis du bill C-7 et l'opposition était déjà en train de parler d'irresponsabilité ainsi que de chômage et d'inflation. Comme vous le savez, monsieur l'Orateur, le chômage n'est pas la faute du gouvernement. En fait, nous avons créé davantage d'emplois au cours des dix dernières années que tout autre pays au monde. Il faut que je le répète parce que les gens n'écoutent pas. Il faut que nous répétions la vérité toute simple. Certaines années, nous avons créé 250,000 emplois nouveaux, d'autres fois, nous en avons créé 350,000. En moyenne, nous avons créé chaque année entre 250,000 et 275,000 emplois. Aucun autre pays ne nous égale ni en pourcentage ni en chiffres absolus.

Pour ce qui est de la croissance de la main-d'œuvre et des causes du chômage actuel, je vais vous citer quelques chiffres encourageants. Comme le député de Fort William (M. McRae) nous l'a dit il y a quelques semaines, pour 100 personnes actives il y a 10 ans l'Allemagne n'en compte plus actuellement que 96, contre environ 110 en Grande-Bretagne, 112 en Italie et à peu près la même chose en France. Aux États-Unis, ce chiffre est d'environ 125 et au Canada il atteint entre 145 et 150. Aucune autre nation industrielle dans le monde n'a enregistré une croissance de sa population active comparable à la nôtre. Nous voulons que les femmes et les jeunes participent à la population active. Nous comptons du reste plus de jeunes que la plupart des autres pays.

Une voix: Non.

M. Railton: Il est incontestable que nous avons connu une croissance démographique plus rapide, grâce à notre taux de natalité plus élevé, que la plupart des autres pays depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et la guerre de Corée. Nous ne nous en plaignons pas, mais nous sommes fiers de notre population et heureux de constater qu'elle est disposée à travailler. Nous tentons de lui trouver du travail et nous réussissons mieux que la plupart des pays.